

COMMUNE DU POET

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU vendredi 12 août 2016

Séance Ordinaire 18 heures 30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice : 15 - Présents : 11 - Votants : 12

Date de convocation : vendredi 05 août 2016

LE 12 août 2016 le Conseil Municipal de la Commune Du POET s'est réuni, à la MAIRIE, sous la présidence de TROCCHI Jean-Marie, Maire.

PRESENTS : Jean-Marie TROCCHI, Georges PAPEGAY, Bernard NEAU, Djamila AKRAOUI, Claude DESNOËS, Geneviève GIVAUDAN, Pierre DOL, Thierry JUESTZ D'YNGLEMARE, Robert BELLOTTO, Annie BLEUSE, Alain MONTAY

REPRESENTES : Bruno BAILLON

ABSENTS : Marie-Anne GUICHARD, Gautier AILLAUD, Danielle FAY

Secrétaires de séance : Alain MONTAY

DE 2016 75- Décision modificative n°1 à l'unanimité :

Le Conseil Municipal vote les crédits suivants :

FONCTIONNEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
65732	Subv. fonct. Régions	-9000.00	
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1800.00	
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	-4000.00	
73925	Fonds péréquation ress. interco.,commun.	33500.00	
7321	Attribution de compensation		10500.00
74121	Dotation de solidarité rurale		2100.00
7718	Autres produits except. opérat° gestion		9700.00
TOTAL :		22300.00	22300.00

INVESTISSEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
2115	Terrains bâtis	600.00	
21318 (041)	Autres bâtiments publics	4830.00	
2312 - 61	Agencements et aménagements de terrains	-2600.00	
2315 - 39	Installat°, matériel et outillage techni	2000.00	
2031 (041)	Frais d'études		4830.00
TOTAL :		4830.00	4830.00
TOTAL :		27130.00	27130.00

DE 2016 76- Avenant convention CCL pour le DICRIM à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant à la convention avec la CCL pour la mise en oeuvre d'une phase de formation/communication ainsi que l'impression du DICRIM destinés à être mis à disposition de la population.
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour signer tous documents et pour accomplir toutes formalités relatives à ce dossier.

DE 2016 77- choix de l'entreprise pour le séparatif des réseaux à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'offre présentée par le groupement GAUDY/POINCELET pour un montant de 311 136.70€ HT pour les travaux de suppression des eaux parasites des quartiers de Champ Fleuri et Pré la Done.
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces concernant ce dossier.

DE 2016 78- Création d'un poste d'agent d'entretien en contrat aidé à l'unanimité :

- **DECIDE** le recrutement d'un CAE pour les fonctions d'agent d'entretien à temps partiel à raison de 20 heures/semaine annualiser pour une durée de 6 mois.

DE 2016 79- Choix de l'entreprise pour la maîtrise d'oeuvre pour la construction de 5 logements à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'offre présentée pour la construction de 5 logements à l'ancien camping par le groupement Daniel OLIVIER - 97 rue saunerie - 04200 SISTERON pour un montant de 51 675.25€ HT soit 7.95% du cout prévisionnel de la construction estimé à 650 000€ HT
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces concernant ce dossier.

DE 2016 80- Demande de subvention à l'agence de l'eau pour du matériel de desherbage à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel pour l'acquisition d'un véhicule multifonction qui pourrait être le suivant :

	AGENCE DE L'EAU		Commune		TOTAL
vehicule city ranger	80%	42 400€	20%	10 600€	53 000€

- **AUTORISE** le Conseil Départemental à percevoir pour le compte de la commune du Poët, maître d'ouvrage, la subvention éventuellement attribuée par l'Agence et à la lui reverser (dans le cadre de l'accord cadre départemental et des dispositions administratives qui en découlent).

La séance est levée à 19h30

LE MAIRE

Jean-Marie TROCCHI

